



Vie communautaire

Vos nouvelles instances
communautaires

P.04

Economie

Candidature EPR2

P.14

Culture

Les Deux Rives font
leur cinéma

P.20

Sommaire

Édito **P 03**

Vie communautaire **P 04**

Vos nouvelles instances communautaires

Budget **P 08**

Chiffres et programmation 2026

Travaux **P 10**

**Rénovation énergétique et recyclage,
des cercles vertueux**

Voirie **P 12**

Un maillage important pour notre territoire

Economie **P 14**

Candidature EPR2

Retour en images **P 16**

Garder la mémoire de nos disparus

Environnement **P 17**

**L'eau : ressource précieuse et point de départ
de deux nouveaux circuits**

Tourisme **P 18**

Bouger, déguster, contempler pour un bel été !

Culture **P 20**

Les Deux Rives font leur cinéma

À noter dans vos agendas **P 22**

Des idées de sorties pour l'été

**RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS
SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ :
www.cc-deuxrives.fr**

Deux Rives à la Une - n°41 – Juillet 2026 – Semestriel

Directeur de publication : Guy MÉRIEL

Rédaction – interviews – reportages – photos : Anne BORDARIE

Rédaction : Muriel CHAMBARON

Crédits photos : Service communication / Anne Bordarie, Muriel Chambaron, Service travaux et voirie (Damien Capelle, Thomas Val), Service culture (Vivien Gastal). **Autres** : Didier Marc (centrale EDF, vue d'avion), Jérôme Morel (château Labastide-Orliac), Romane Benoît (gala de danse).

Photo de la page de couverture : *siège et bureaux de la Communauté de communes et du CIAS.*

Conception et impression : Imp. Techni Print à Montauban.

Pour tout renseignement : Communauté de communes des Deux Rives

2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen - Tél. 05 63 29 92 00

www.cc-deuxrives.fr

Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de communes des Deux Rives, reçoit les administrés sur demande. Pour prendre rendez-vous, contacter : Mme Christelle TERLE, au 05 63 29 60 68

Édito



Nous voilà au début d'un nouveau mandat. Avec les 46 délégués communautaires, que vous découvrirez dans ce journal, nous aurons à cœur d'œuvrer pour le développement de notre territoire. J'ose espérer que ce qui a toujours prévalu dans l'esprit communautaire : les projets et le développement de nos 28 communes continuera à primer sur les clivages politiques. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élu(e)s communautaires et les assure de mon profond engagement pour faire rayonner notre territoire, que nous aimons tant.

Ce mandat sera un mandat aux enjeux essentiels pour l'avenir de notre communauté.

Depuis juillet 2024, nous travaillons tous ensemble : collectivités territoriales, services de l'État, acteurs économiques et industriels, pour que notre territoire soit candidat à l'accueil de deux EPR2 sur le site de Golfech. **Nous aurons la réponse en cette fin d'année.** Si elle s'avérait positive, l'accueil de cette paire d'EPR2 constituerait ainsi un levier majeur de développement, de création d'emplois qualifiés et durables, et de consolidation de la souveraineté énergétique. Plus de 10 000 emplois pourraient ainsi être générés sur notre territoire. Afin de structurer au mieux cette démarche, cinq groupes de travail ont été constitués : aménagement et équipement du territoire, formation professionnelle et emploi, développement économique et accueil des entreprises, infrastructures et mobilités, partage de la ressource en eau. **Notre mobilisation est totale pour faire aboutir cette candidature et préparer au mieux notre territoire.**

Ce mandat sera aussi celui de **la poursuite de notre adaptation aux changements climatiques.** Les crises caniculaires ou tempêtes violentes nous montrent, s'il en était encore besoin, la nécessité de poursuivre nos engagements dans ce domaine. Après l'isolation et le traitement d'air, nous continuerons à adapter nos infrastructures à ce défi majeur et à continuer nos efforts sur la végétalisation, la régénération naturelle assistée et la replantation d'arbres, la climatisation, etc.

Nous continuerons également à porter **une politique volontariste forte d'investissements pour renforcer l'attractivité de notre territoire.** A l'heure de la raréfaction de nos deniers publics, chaque euro investi doit l'être au service de notre développement et du bien vivre ensemble, sans gréver l'avenir des jeunes générations. Nous sommes en passe de finir la création du nouveau padel, le chantier du futur musée de la faïence et de l'histoire de la Garonne navigable se poursuit pour une **ouverture prochaine.**

Enfin, les services communautaires sont mobilisés pour vous proposer des activités de qualité : école de danse, école de musique, réseau de lecture publique et cinéma, piscines communautaires, centre de loisirs, Conservatoire des métiers d'autrefois, office de tourisme...

Pour l'heure, l'été est là. L'ensemble des communes vous proposeront aussi un programme estival alléchant. Je vous invite à encourager l'ensemble des bénévoles qui font vivre le tissu associatif en vous rendant aux différentes manifestations et soirées. Nous aurons le plaisir de vous y croiser.

Bon été à tous !

Jean-Michel Baylet

Ancien Ministre,
Président de la Communauté de communes des Deux Rives,
Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen



Vos nouvelles instances communautaires

Après les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, l'installation des 46 nouveaux délégués communautaires et les élections du Président et des Vice-Présidents se sont tenues le jeudi 16 avril 2026 au siège de la Communauté de communes.

Chacune des 28 communes est représentée au sein du conseil communautaire : les plus petites communes ont un délégué titulaire, les autres ont deux délégués et la commune de Valence, Bourg-centre, 12 délégués, soit 46 délégués au total.

Le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal pour la commune : il vote le budget, fixe les taux d'imposition concernant la part communautaire et gère les compétences de la Communauté.

Le conseil délègue une partie de ses attributions au **bureau communautaire** qui règle les affaires courantes. **Les commissions** préparent les décisions du bureau et du conseil communautaire.

Le bureau communautaire

Il est présidée par Monsieur Jean-Michel BAYLET.

Le Bureau Communautaire est composé de 13 Vice-Présidents :

- 1^{er} Vice-Président : Olivier Renaud, maire d'Auvillar. *Délégué à la Prospective financière - Fonds de concours - Urbanisme - Logement*
- 2^e Vice-Président : Pascal Benoît, maire de Golfech. *Délégué à l'Environnement Candidatures EPR2 - Transition écologique*
- 3^e Vice-Président : Bruno Dousson, maire de Lamagistère. *Délégué aux Travaux, Equipements communautaires*



- 4^e Vice-Président : Eric Delfariel, maire de Perville. *Délégué à la Voirie - Transport - Sécurité*
- 5^e Vice-Président : Francine Laroussinie, élue de Valence d'Agen. *Déléguée à la Petite Enfance - Ecoles*
- 6^e Vice-Président : Guy Mériel, maire de Gasques. *Délégué au Tourisme Culture et Communication.*
- 7^e Vice-Président : Stéphan Ratto, maire de Le Pin. *Délégué à l'Economie Agriculture - Emploi - Formation*
- 8^e Vice-Président : Stéphane Rebel, maire de Saint-Loup. *Délégué aux Sports et Associations.*
- 9^e Vice-Président : Marie-Bernard Maerten, maire de Malause
- 10^e Vice-Président : Jean-Yves Julien, maire de Dunes. *Délégué à l'Artisanat et au Commerce*
- 11^e Vice-Président : Maryline Buscaïl, maire de Clermont-Soubiran
- 12^e Vice-Président : Christophe Boisseau, maire de Sistels
- 13^e Vice-Président : Patrick Larrose, maire de Donzac

Les 9 commissions

Ces commissions ont un rôle essentiel, elles sont des lieux de réflexion, d'analyse et de confrontation des idées avant que les décisions ne soient soumises au bureau ou au conseil communautaire. Elles couvrent les thématiques liées au cadre des missions et des compétences réglementaires de la Communauté. Les différents délégués choisissent de s'inscrire dans une ou plusieurs commissions pour la durée de leur mandat.



1^{re} commission : économie – emploi – formation – agriculture et espace rural

2^e commission : artisanat – commerce

3^e commission : perspectives financières – fonds de concours

4^e commission : urbanisme et logement

5^e commission : tourisme – culture et communication

6^e commission : travaux et équipements communautaires (équipements sportifs : piscines, squash-padel, cosec, boulodrome, patinodrome, golf)

7^e commission : écoles et petite enfance (crèche, petite crèche, relais petite enfance, centre de loisirs de Gâches)

8^e commission : environnement (cours d'eau, Gémapi, déchetteries, assainissement)

9^e commission : voirie – transport – sécurité

Le conseil d'administration du CIAS

Le nouveau Conseil d'administration du CIAS (Conseil Intercommunal d'Action Sociale) a été mis en place le 27 avril 2026. Il est présidé de droit par M. Jean-Michel Baylet, Président de la Communauté de communes des Deux Rives ou son représentant. Monsieur Daniel Zanin a été réélu Vice-Président du CIAS.

Le Conseil d'administration est constitué, à parité, de 10 membres élus du Conseil Communautaire et de 10 membres nommés, issus de la Société Civile.

Membres Élus

Maire de Clermont-Soubiran, Mme Maryline BUSCAIL

Maire de Saint-Clair, M. Gérard BONGIOVANNI

Maire de Saint-Antoine, M. Jean DUPUY

Maire de Malause, Mme Marie-Bernard MAERTEN

Maire de Saint-Paul-d'Espis, M. Lido MARCHIOL

Maire de Gasques, M. Guy MÉRIEL

Maire adjointe de Valence d'Agen,
Mme Brigitte VALETTE

Maire adjointe de Dunes, Mme Stéphanie VESIN

Maire adjointe de Lamagistère, Mme Régine VRECH

Maire adjoint de Valence d'Agen, M. Daniel ZANIN

Membres Nommés

Personne qualifiée, Mme Geneviève BARDOLS

Personne qualifiée, Mme Anne Marie BOUSSIÉ

Représentant des associations dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Mme Véronique CONTANT

Représentant des associations familiales désigné par l'UDAF, M. Jean-Jacques CIANCIA

Personne qualifiée, M. Jean-Luc DINIZ-DUPRAT

Personne qualifiée, Mme Sylvie DUBURC

Représentant des associations de personnes handicapées, Mme Marie-Noëlle DUCASSE

Représentant des associations de personnes âgées, Mme Janine DUJAY-BLARET

Personne qualifiée, Mme Marie-Eliette LEVY

Personne qualifiée, Mme Sylvie MALOSSE

L'ensemble des élus du Conseil communautaire :

M. Jean-Michel BAYLET, maire de Valence d'Agen a été réélu Président de la Communauté de communes.



Auvillar : Olivier Renaud, *maire*
et Jean-Michel Monestes



Bardigues :
Henri Martin,
maire



Castelsagrat :
Jean-Jacques
Donzelli, *maire*



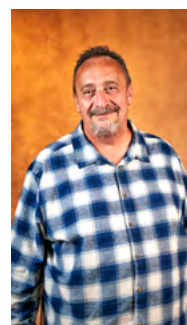
**Clermont-
Soubiran :** Maryline
Buscail, *maire*



Donzac : Patrick Larrose, *maire* et
Sylvie Lacan



Dunes : Jean-Yves Julien, *maire*
et Stéphanie Vesin



Espalais :
Bernard
Pincemin, *maire*



Gasques :
Guy Mériel,
maire



Golfech : Pascal Benoît, *maire* et
Clemence Orlic



Goudourville : Gérard Barros,
maire et Daniel Bouyat



Grayssas :
Alain Zorzenone,
maire



Lamagistère : Bruno Dousson,
maire et Régine Vrech



Le Pin :
Stéphan Ratto,
maire



Malausé : Marie-Bernard Maerten,
maire et Guillaume Sage





Mansonville :
Thierry Delsol,
maire



Merles : Francis
Feutrier, *maire*



Montjoi : Jean-
Michel Pignon, *maire*



Perville : Eric
Delfariel, *maire*



Pommevic :
Lionel Le
Fessant, *maire*



Saint-Antoine :
Jean Dupuy,
maire



Saint-Cirice :
Marthe
Miramande, *maire*



Saint-Clair : Gérard
Bongiovanni, *maire*



Saint-Loup :
Stéphane Rebel,
maire



Saint-Michel :
Martine Dussac,
maire



**Saint-Paul
d'Espis :** Lido
Marchiol, *maire*



**Saint-Vincent-
Lespinasse :**
Serge Boyer,
maire



Sistels :
Christophe Boisseau,
maire



Valence d'Agen
Jean-Michel Baylet,
maire



Bernard Groussou



Brigitte Valette



Ernesto Lopes



Francine Larroussinie



Magali Pradelle



Daniel Zanin



Bernard Thomas



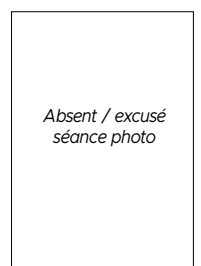
Laetitia Bru



Elodie Cour



Josiane Larregola



Absent / excusé
séance photo

Dominique Clemandot

Chiffres et programmation de 2026

Le budget 2026 s'inscrit dans une démarche fondée sur la responsabilité, la stabilité et l'attractivité du territoire. Il constitue un véritable instrument de pilotage, reflétant la volonté de la Communauté de communes des Deux Rives d'assurer un développement cohérent, alliant ambition maîtrisée et gestion rigoureuse.

Soutenue par une gestion financière solide et des orientations stratégiques clairement définies, la Communauté aborde les enjeux de 2026 tout en préparant les conditions d'un avenir durable. Le contexte national demeure exigeant.

Malgré cela, la trajectoire budgétaire reste sécurisée grâce à une politique d'investissement réfléchie et à une vigilance constante portée aux dépenses de fonctionnement.

Les contraintes nationales demeurent fortes : inflation résiduelle, hausse des coûts de l'énergie et progression du Glissement Vieillesse Technicité (en ce qui concerne la masse salariale).

MONTANT DU BUDGET 2026 (en millions d'euros)



52

Total
52 700 000 €



40

Fonctionnement

40 539 000 €



12

Investissement

12 161 000 €

QUELQUES INDICATEURS FINANCIERS

Les recettes de
fonctionnement

2 085€
/ habitant

La capacité de
désendettement

2,1 ans

Le taux d'endettement

34%



Dotation fonds de
solidarité communautaire

10 980 000 €



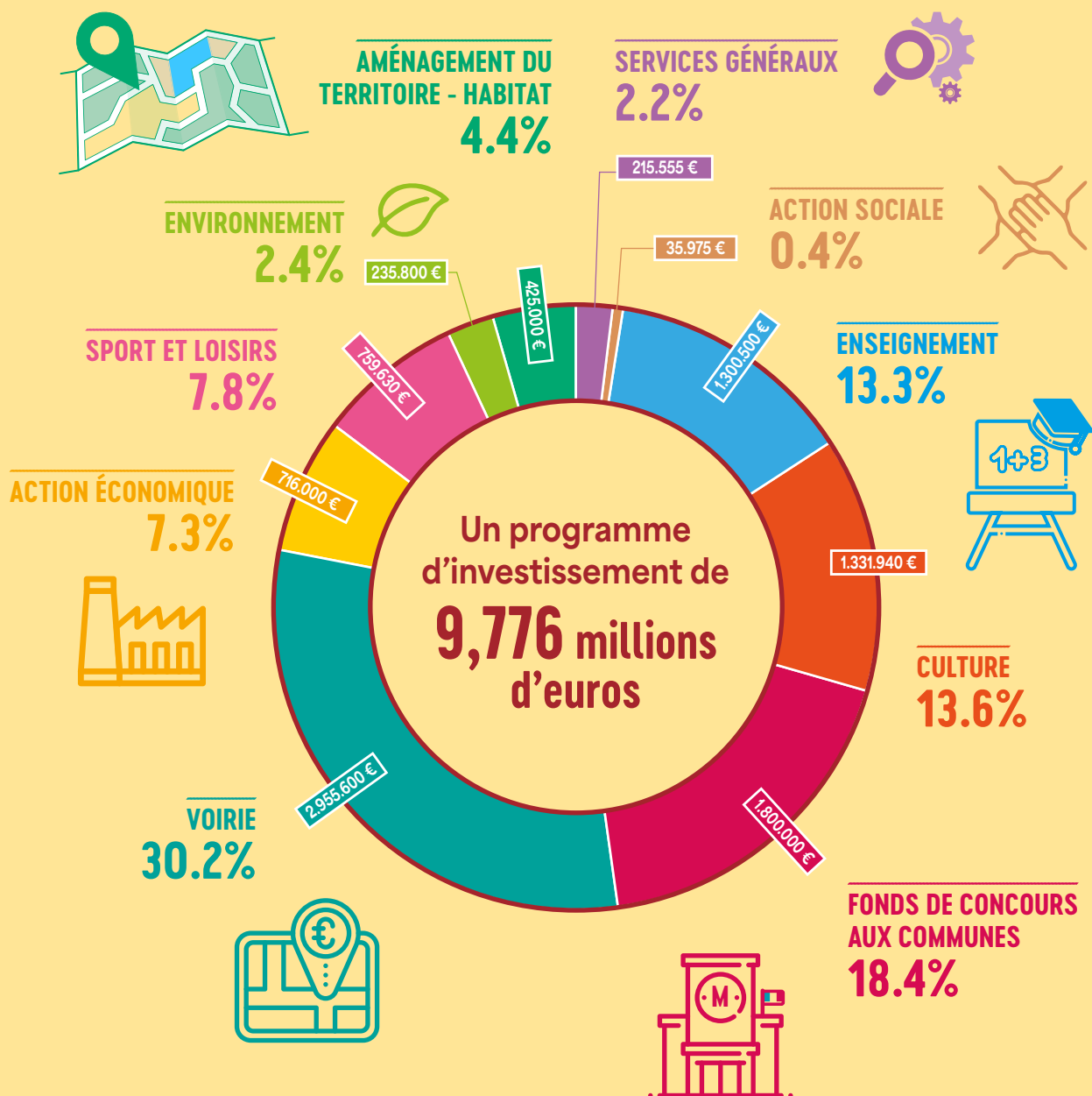
En matière de fonctionnement, les priorités données pour la programmation 2026 portent sur :

- la poursuite de la **mutualisation des services**
- le renforcement de la **transition numérique**
- la stabilisation des **charges à caractère général**
- le maintien du **niveau de service à la population**

• Le soutien apporté au tissu associatif ainsi qu'aux communes représente :

2,2 millions d'euros pour les subventions aux associations et autres

1,8 millions d'euros pour les fonds de concours aux communes

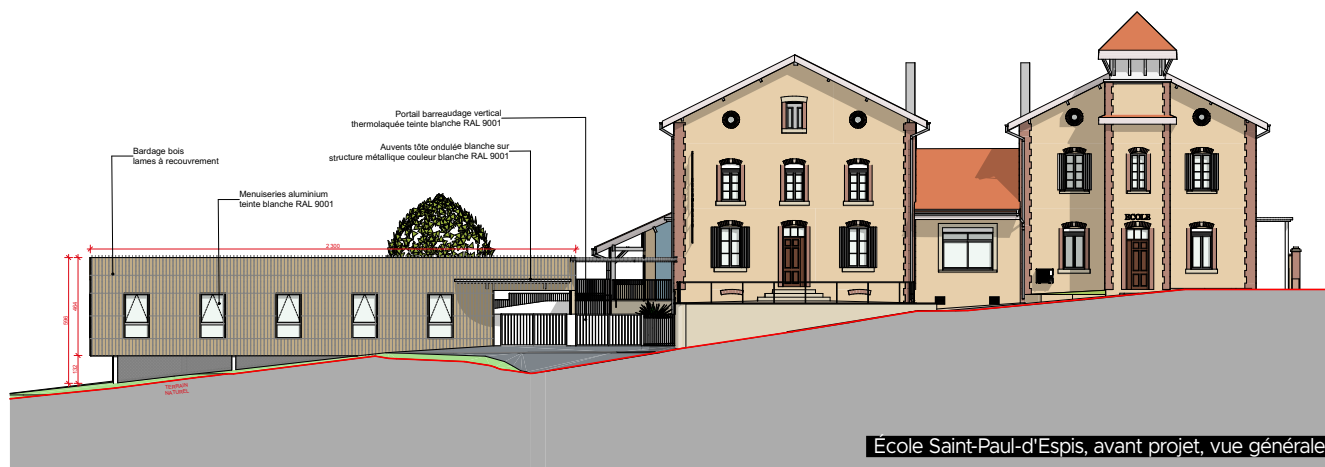


LES PROJETS PHARES ET STRUCTURANTS POUR 2026 :

- Regroupement pédagogique des écoles de Saint-Vincent-Lespinasse et Saint-Paul d'Espis : **800 000 €**
- Poursuite de l'aménagement de l'espace de bureaux partagés : **600 000 €**
- Travaux de transition énergétique sur les bâtiments communautaires : **443 500 €**
- Travaux de voirie : **2 955 600 €**
- Travaux sur les terrains du golf : **293 000 €**
- Poursuite du transfert du musée de la faïence : **800 000 €**

Le budget 2026 confirme la solidité financière de la Communauté de communes des Deux Rives. Il s'inscrit dans une trajectoire équilibrée, conciliant **maîtrise des dépenses, ambition territoriale et responsabilité budgétaire.**

Rénovation énergétique et recyclage, des cercles vertueux



École Saint-Paul-d'Espis, avant projet, vue générale

Les travaux d'amélioration de nos écoles et de nos équipements communautaires intègrent non seulement la rénovation énergétique, mais aussi des extensions et des offres nouvelles.

L'agrandissement de l'école de Saint-Paul d'Espis : une nouvelle école maternelle et la création d'une nouvelle salle élémentaire

Dans le cadre du regroupement pédagogique des classes de Saint-Paul d'Espis, Saint-Vincent-Lespinnasse et Piac, l'école de Saint-Paul bénéficie d'aménagements conséquents. L'ensemble du programme comprend donc : la création d'une école maternelle, avec une salle de classe, une salle d'activité, un dortoir et une salle pour les professeurs des écoles, ainsi que la création d'une nouvelle salle de classe élémentaire et le déplacement de la BCD (Bibliothèque Centre Documentation).

La surface de l'école est ainsi augmentée de 217 m², pour représenter une surface générale de 506 m². Les travaux débutent en juillet 2026 pour la partie élémentaire, afin que les enfants puissent intégrer leur classe à la rentrée de septembre.

Pour ce qui concerne la partie maternelle, les travaux commenceront en septembre 2026 avec un achèvement en juin 2027, et une rentrée des enfants en septembre 2027.

Le coût total prévisionnel, comprenant les études de sols, l'architecte et le bureau de contrôle, s'élève à **1 200 000 euros TTC**.



École Saint-Paul-d'Espis, avec les 4 vues de l'avant projet définitif

Le programme d'investissements de l'année 2026 pour les autres écoles de la Communauté concerne notamment :

la mise en place d'équipements pour la surveillance de la qualité de l'air, une étude énergétique à l'école d'Auvillar, le remaniement de toitures pour les écoles de Gérard Lalanne à Valence d'Agen, et de Saint-Antoine, la rénovation de la cour d'école de Donzac et la mise en place d'ombrage dans la cour de l'école de Jules Ferry à Valence d'Agen. Les végétalisations des cours d'écoles d'Espalais et de Saint Antoine sont mises à l'étude pour désimperméabiliser les sols et les remplacer par du béton poreux, et planter des arbres et arbustes.

Le montant prévisionnel de ces différentes réalisations s'élève à 463 000 euros TTC.

Equipements sportifs communautaires :

offrir de nouvelles pratiques sportives sur le territoire et améliorer le confort des usagers

Le nouveau padel et les deux nouveaux terrains de squash

Les travaux ont été achevés en juin. Le terrain de padel est semi-couvert, les deux terrains de squash sont couverts. Ces réalisations comprennent aussi deux vestiaires (hommes et femmes), un local d'entretien et un local technique, ainsi qu'une mezzanine pour les spectateurs.

La fréquentation du squash existant, déjà prisé, se verra largement augmentée, avec les deux nouveaux terrains. Le padel, dont la pratique se développe partout en France, attirera des sportifs sur une zone élargie au-delà des Deux Rives. **Le montant global** (travaux, architecte et bureau de contrôle) représente **915 000 euros TTC**.



Terrain de padel

Le COSEC

Cet équipement sportif comprenant deux salles, une salle de gymnastique et un terrain de rugby extérieur, accueille durant toute l'année scolaire les élèves du collège et du lycée ainsi que les adhérents d'une dizaine d'associations sportives. Il a bénéficié, en ce début d'année, de différents travaux de rénovation énergétique : isolation (par l'extérieur)

de la salle de gymnastique et des vestiaires, réfection et isolation des faux plafonds. Cet été, c'est la grande salle qui sera rénovée. **Le montant total de cette rénovation** s'élève à **252 300 euros TTC** (comprenant réfection des sanitaires de l'accueil, signalétique et mise aux normes PMR).

La recyclerie de Prouxet est ouverte

« Donnez, prenez, réutilisez » - Ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! Ici le réemploi et l'échange entre usagers sont mis à l'honneur.

Le principe : vous donnez des objets dont vous n'avez plus l'utilité et prenez ce qui vous intéresse, **gratuitement** ! C'est l'économie circulaire en action. Les objets (ou matériaux) sont présentés sur des rayonnages classés par familles : vaisselle, jouets, jardinage, mobilier... dans le bâtiment de 400 m² qui a été réalisé au sein de la déchèterie existante (Prouxet à Valence d'Agen). La recyclerie est un véritable nouveau service public offert aux habitants, qui représentera une contribution non négligeable pour la réduction de nos déchets.



Objectifs :

- > favoriser le réemploi à l'échelle du territoire (y compris pour les matériaux de construction), c'est à dire un recyclage local,
- > réduire le volume de déchets enfouis (moins de rotations de camions benne, moins de terres « immobilisées » *),
- > permettre aux habitants du territoire de donner une seconde vie à leurs objets et de profiter d'objets d'occasion à titre gratuit.

Les heures d'ouverture au public sont les mêmes que celles de la déchèterie, soit : 9h00 – 11h50 et 14h – 17h50, sauf l'été de mi-juin à mi-septembre : 8h00 – 15h00, en journée continue.

* Rappelons que nos déchets, non compostables, non valorisables, non recyclables sont enfouis à Montech, par la DRIMM (Déchets récupération industriels et ménagers), centre de tri et de stockage. Ces déchets sont déposés dans des alvéoles étanches pour éviter de polluer directement les sols, qui se retrouvent néanmoins « gelés », inutilisables (confer journal n°37, juillet 2024, *Gestion et traitement des déchets*, p 18, consultable sur le site <https://www.cc-deuxrives.fr/> (Rubrique Actualités – p 3), d'où la nécessité de tendre, au mieux, vers le moins de déchets possibles (limiter la fabrication et l'utilisation de produits plastiques ou autres matériaux polluants, trier, recycler, composter nos déchets alimentaires...).



Le lotissement de la Plaine à Valence d'Agen

Un maillage important pour notre territoire

Cette compétence communautaire (645 kilomètres de voirie) porte des actions à fort impact pour la vie quotidienne, qu'il s'agisse de travaux liés aux programmes d'investissements urbains, d'entretien de voirie ou d'interventions imprévues.

Les travaux d'investissements

L'ensemble des travaux d'investissements sur la voirie communautaire représente : **2 680 600 euros TTC**.

Parmi ces investissements, une opération qualitative dans l'espace urbain : le lotissement de la Plaine à Valence d'Agen. C'est l'ensemble de la voirie et tous ses « à côtés » qui ont été remis à neuf, permettant aux habitants et riverains d'avoir un nouvel accès à leur quartier, à la fois très fonctionnel et esthétique, pour un montant de **798 480 euros TTC**. La maîtrise d'ouvrage a été portée par la Communauté de communes (voirie, trottoirs) et par la commune de Valence (pluvial, éclairage public).

Etat des lieux pour une nouvelle programmation pluriannuelle : « un GPS » pour les futurs travaux routiers

L'année 2026 représente la clôture du programme pluriannuel d'investissement (PPI) mis en œuvre en début de mandat pour nos 28 communes. Afin de mettre en œuvre les prochains travaux, un état des lieux de l'intégralité des voiries communautaire est en cours de réalisation. La cartographie issue de cette étude permettra de classer les différentes routes communautaires en plusieurs catégories (nouves, bon état, usées, urgent) et ainsi permettre d'établir un Plan Pluriannuel d'Investissement répondant, de manière précise et technique, aux demandes des communes.

Campagne d'enduits 2026 (voiries remises à neuf)

La période printemps/été est celle où se déroule la pleine campagne de travaux des nouveaux enduits de voirie qui s'élève à **1 755 000 € TTC**, pour cette année.



Mise en place de la couche de structure, Auvillar

Aménagements de trottoirs et sécurité, parmi les opérations en cours ou à venir :

Bardigues (rue de la Mairie), Golfec (VC12 de Coupet), Pommevic (VC1 des Bordes), Le Pin (traversée du Bourg) et Dunes (promenade de Versailles), avec un montant global de **90 000€ TTC**.

Deux épisodes climatiques conséquents

Les tempêtes Nils et Pedro de Février 2026 ont provoqué des dégâts importants sur un domaine routier déjà fragilisé par les fortes pluies hivernales.

Globalement, **la zone Sud de notre territoire** a été touchée par des dégâts dus aux forts vents : arbres déracinés, couchés ou arrachés, fossés et buses bouchés à cause des amas de branches et de feuilles charriés par les eaux. **La zone Nord**, quant à elle, a subi de gros dégâts de glissements de terrain, avec une fissuration importante des voiries entraînant parfois un effondrement généralisé. **La réactivité et la mobilisation** du service de la voirie communautaire, des entreprises, ainsi que de l'équipe VEC (Valorisation de l'environnement communautaire) au côté des mairies, ont permis de rétablir rapidement la circulation (sécurisation, tronçonnage des arbres, dégagement des routes) sur les endroits concernés.

Le coût imprévu de ces actions a représenté un montant de : **45 000 € TTC**



La Régénération Naturelle Assistée : silence ça (re)pousse !



La RNA est une pratique vertueuse pour l'environnement, le paysage, et la réduction des dégâts liés aux épisodes climatiques. Elle consiste à faire du fauchage et de l'entretien sur le végétal des bords de routes, « différencié », c'est à dire que certaines bandes sont laissées, sans ou avec peu d'entretien (fauche ou taille). Les parties non entretenues sont alors à nouveau colonisées naturellement, par des végétaux, des arbustes, puis des arbres. Et ce, sur des secteurs où la sécurité routière n'est pas impactée. **Une non-intervention raisonnée qui présente de nombreux avantages** : retour de la biodiversité (végétale et faunistique), apport d'ombrage, régulation et épuration des flux d'eau, maintien des talus et limitation des coulées de boues.

La CC2R poursuit sa collaboration avec Campagnes vivantes 82 pour la mise en œuvre de la RNA et la définition des zones qui pourraient être concernées sur notre territoire, ainsi que pour le programme de replantation de haies. Les deux pouvant être concomitantes, ou pas, selon les situations.



Centrale de Golfech

Candidature EPR2

Comité stratégique d'appui et d'accompagnement de la candidature EPR2* de Golfech : l'État, la Région et les partenaires du territoire pleinement mobilisés pour porter une candidature ambitieuse.

Dans le cadre de la candidature de la centrale nucléaire de Golfech pour l'accueil d'une paire d'EPR2, le territoire des Deux Rives a souhaité créer un comité stratégique d'appui et d'accompagnement de la candidature de Golfech.

Cette instance marque une étape structurante dans la mobilisation collective engagée en faveur de l'avenir énergétique et industriel du territoire, après « l'Appel de Golfech » lancé le 10 juillet 2024, auquel ont répondu l'ensemble des acteurs politiques, économiques et industriels.

Elle traduit la volonté partagée de l'État, des collectivités territoriales et du monde économique de finaliser, dès à présent, une candidature solide, coordonnée et exemplaire, préparée depuis de nombreux mois par une alliance territoriale forte.

Un engagement fort de l'État aux côtés du territoire

L'État réaffirme son engagement aux côtés des partenaires institutionnels, économiques et industriels afin d'accompagner la préparation d'un dossier de candidature à la hauteur des enjeux nationaux.

Ce comité stratégique a pour vocation d'assurer une gouvernance resserrée, une coordination étroite entre services de l'État, Région, Départements, intercommunalités et acteurs socio-économiques, à la poursuite d'un objectif clair : démontrer la capacité collective du territoire à anticiper l'ensemble des dimensions du projet – industrielles, foncières, environnementales, sociales et économiques – et à être pleinement prêt si la candidature de Golfech était retenue.

Le site de Golfech bénéficie d'atouts reconnus : une implantation nucléaire historique, gage d'expertise et de

culture de sûreté, un tissu industriel structuré et mobilisable, un bassin d'emploi qualifié, adossé à des pôles universitaires et scientifiques de premier plan en Occitanie, une dynamique régionale forte en matière d'innovation, d'ingénierie et de transition énergétique, des infrastructures structurantes permettant d'accompagner un projet industriel d'ampleur.

L'Occitanie dispose en outre d'un écosystème industriel et technologique de haut niveau, capable de contribuer activement à la chaîne de valeur du nucléaire de nouvelle génération. L'accueil d'une paire d'EPR2 constituerait ainsi un levier majeur de développement, de création d'emplois qualifiés et durables, et de consolidation de la souveraineté énergétique. Plus de 10.000 emplois pourraient ainsi être générés sur ce territoire.

L'État, la Région Occitanie, la Communauté de communes des Deux Rives et l'ensemble des partenaires territoriaux réaffirment leur détermination à porter une candidature ambitieuse, fondée sur l'excellence industrielle, la responsabilité environnementale et la mobilisation des compétences locales. La tenue de ce premier comité stratégique a constitué un temps fort d'une dynamique collective au service de l'avenir énergétique et économique de Golfech et de l'Occitanie.

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne :

« L'Occitanie, avec Golfech, dispose des atouts nécessaires et d'une alliance territoriale forte, fondations solides à l'accueil d'un projet de cette envergure. Elle prendra ainsi toute sa part dans l'atteinte des objectifs fixés le 13 février dernier par la troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3). Ici les partenaires sont convaincus depuis longtemps et seront au rendez-vous de cette grande ambition nationale. »

Les atouts de la candidature

• **Aménagement, infrastructures et mobilités** : une expérience reconnue dans l'accompagnement d'une installation industrielle majeure et la mobilisation d'un bassin de vie élargi avec l'Agglomération d'Agen, la Lomagne Gersoise, la Communauté de Communes Terres de Confluences, et la métropole toulousaine. Cette alliance nous permet de nous appuyer sur un bassin d'emplois, de compétences, de formations, d'innovation et de services particulièrement favorable à l'accueil d'un projet industriel d'intérêt national. Le deuxième grand atout identifié concerne l'accessibilité et les infrastructures de mobilité. Le troisième atout concerne le foncier, le logement et la capacité d'accueil du territoire avec des équipements et des services adéquats.

• **Partage de la ressource en eau** : l'accueil de deux réacteurs EPR2 à Golfech intervient dans un contexte de changement climatique et de tensions croissantes sur la ressource en eau. Les travaux conduits avec l'ensemble des acteurs du territoire montrent que les enjeux sont identifiés, objectivés et peuvent être traités grâce à des solutions techniques et une gouvernance déjà en place. 4 enjeux majeurs ont été identifiés. La thermie : pour résoudre le problème de réchauffement de la Garonne, des refroidisseurs de purge pourront être installés. Concernant la qualité de l'eau, le cadre réglementaire est maîtrisé et un suivi permanent existe. Pour la question de l'eau potable, les capacités existantes et de développement sont suffisantes pour le chantier et les besoins futurs. Concernant la quantité, des solutions partagées existent pour satisfaire l'ensemble des usages.

• **Développement économique et accueil des entreprises** : les atouts différenciants de Golfech. Un site industriel déjà nucléaire : plus de 1 200 emplois permanents et jusqu'à 3 000 personnes mobilisées lors des arrêts de maintenance, une culture industrielle et nucléaire installée. Des réserves foncières immédiatement mobilisables : dimensionnés initialement pour 4 réacteurs, près de 100 ha déjà sécurisés sur le site du CNPE. Des réserves de foncier économique disponibles à proximité pour l'accueil d'entreprises partenaires du futur chantier. Une position géographique stratégique au cœur du sud de la France : Interface Occitanie / Nouvelle-Aquitaine. Axe Bordeaux – Toulouse, large bassin de compétences et d'emploi. Un écosystème industriel dense pour répondre aux besoins du futur chantier, tant en génie civil qu'en électromécanique, 10 000 entreprises mobilisables dans un rayon de 50 km 130 000 entreprises à l'échelle élargie Occitanie / Sud-Ouest.

• **Formation professionnelle et emploi** : la centrale de Golfech est idéalement située, bénéficiant des atouts des 3 départements limitrophes et positionnée dans une région à forte identité nucléaire. L'Occitanie dispose d'une filière nucléaire historique et structurante, avec deux bassins clés : Golfech et Marcoule. La région Occitanie mise sur cette filière pour sécuriser son approvisionnement énergétique et décarboner son industrie dans les années à venir. Afin de couvrir les besoins conséquents liés aux activités relatives à la filière industrielle nucléaire en Occitanie et plus précisément à Golfech, de nombreux publics sont repérés sur le territoire. Le rayon de 100 km (incluant Toulouse) offre effectivement un potentiel de plus de 30 000 demandeurs d'emploi (12 000 identifiés sur filière nucléaire dans un rayon de 100 km autour de la centrale Golfech et 19 000 sur la filière Construction) et 6000 Allocataires du RSA. Pour mobiliser ces publics vers l'emploi, il est essentiel de considérer le triptyque Attractivité / Formation / Emploi. Les acteurs du Réseau pour l'Emploi œuvrent au quotidien, en collaboration, au bénéfice des employeurs et des publics du territoire en mobilisant les offres de service existantes et en créant, au besoin, des parcours sur mesure.

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie :

« J'ai toujours défendu à la tête de cette Région la nécessité pour l'Occitanie et pour la France de pouvoir compter sur un mix énergétique afin d'assurer un avenir énergétique responsable et souverain. Que ce soit l'éolien flottant, à l'image du projet que nous portons à Port-la Nouvelle devenu en quelques années le port de la transition énergétique en Méditerranée grâce à un investissement régional massif de près de 400M€. Que ce soit à travers le développement d'énergies alternatives comme l'hydrogène vert pour laquelle nous avons mobilisé 150 M€ via un plan dédié. Le développement de ces énergies renouvelables est complémentaire du nucléaire. Ainsi, l'accueil de deux EPR2 ici sur le site de Golfech viendrait s'inscrire dans ce mix que j'appelle de mes vœux pour la France. C'est pourquoi la Région, tout comme l'ensemble des partenaires mobilisés, répondra présent pour que ce projet d'ampleur puisse se réaliser. »

Jean-Michel Baylet, Ancien Ministre, Président de la Communauté de communes des Deux Rives :

« L'installation de ce comité stratégique illustre la détermination de l'État, des collectivités et des acteurs économiques d'accueillir deux EPR2 sur le site de Golfech. Ce projet, porté par un large consensus, témoigne de notre mobilisation collective et de notre méthode de travail rigoureuse. Nous réaffirmons avec force notre ambition et notre engagement total sur tous les enjeux liés à l'aménagement, aux infrastructures, à la formation et au développement économique. Prêts et déterminés, nous avons la capacité d'accompagner EDF sur l'ensemble des défis que représente un chantier d'une telle envergure. »

L'EPR2 (European Pressurized Reactor, en français : Réacteur Pressurisé Européen) est un réacteur à eau pressurisée de 1 600 MW. Il a été développé pour être encore plus sûr et plus respectueux de l'environnement que les précédents réacteurs (source EDF).

Garder la mémoire de nos disparus, défenseurs de la liberté et de la démocratie



"Il restera vivant dans le cœur des Deux Rives", déclarait Jean-Michel Baylet, président de la CC2R. À l'occasion des commémorations de l'armistice du 8 mai 1945, les édiles de la ville de Valence-d'Agen et de la Communauté de communes, ainsi que les représentants de l'État et un public ému, ont rendu un émouvant hommage à l'adjutant **Florian Montorio, soldat originaire des Deux-Rives** tué dans une embuscade au Liban (le 18 avril 2026), dans le cadre d'une mission de maintien de la paix des Nations unies.

Il laisse l'image d'un père de famille attentif et généreux et d'un militaire d'exception. Sa disparition laisse un immense vide pour ses proches et tous ceux qui l'ont connu.

Le tournage de « L'âge d'or » à Auvillar s'est déroulé en mars 2026

Une trentaine de figurants y ont participé, dans un cœur de village transformé par des décors d'époque (autour de la halle, sur le parvis de l'église, au cimetière).



De Béranger Thouin, par Béranger Thouin et Mehdi Ben Attia
Avec Souhaila Yacoub, Vassili Schneider et Yile Yara Vianello
Le film a fait partie de la sélection Cannes Classics 2026.

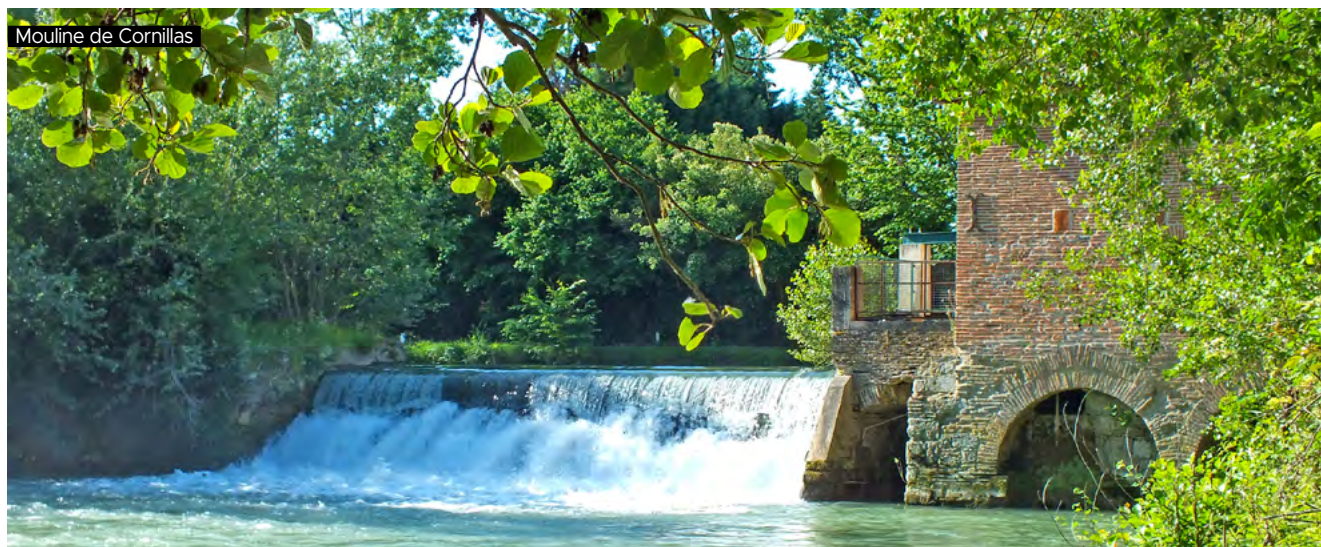
Un récit qui traverse le XX^{ème} siècle, les deux guerres, et qui permet aussi de ne pas oublier...

La vie hors-norme de **Jeanne Lavour** n'appartient qu'à elle-même. Elle traverse le XX^{ème} siècle et défie son destin, depuis son enfance dans la boucherie de ses parents jusqu'à son rêve de devenir comtesse. D'une guerre à l'autre, du Paris des années folles au Brésil, son chemin croise l'Histoire et embrasse le monde, aux côtés de Guillaume de Barante et de l'intrépide Céleste. **A découvrir prochainement en salle, un film pour lequel le réalisateur s'est appuyé sur des images d'archives.**



Tournage de *L'âge d'or*, Souhaila Yacoub, parvis de l'église d'Auvillar

L'eau : ressource précieuse et point de départ de deux nouveaux circuits



Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques de nos cours d'eau : une stratégie constructive

Le Comité de pilotage du Programme Pluriannuel de Gestion des milieux aquatiques des petits affluents de la Garonne sur le territoire de la CC2R s'est réuni fin janvier pour valider la stratégie d'action (sur 5 ans) puis en mars, pour examiner le programme d'actions envisageable (basé sur le bilan du précédent programme et sur le diagnostic de terrain).

Les objectifs stratégiques concernent des impacts essentiels pour l'environnement, les milieux, les riverains, les agriculteurs et les collectivités. Il y a, dans certains cas, impérieuse nécessité d'agir afin de rétablir les équilibres de ces milieux pour réduire leur vulnérabilité et celle du territoire des Deux Rives et de ses usagers.

Ces objectifs ne représentent pas seulement un inventaire à la Prévert, ils se déclinent sur 5 axes forts :

- restaurer les processus hydro-sédimentaires et la continuité écologique, améliorer la qualité et les fonctionnalités des habitats aquatiques et riverains,
- limiter les pollutions ponctuelles et diffuses et favoriser la capacité d'auto-épuration des milieux aquatiques,
- réduire l'impact des retenues d'eau sur le régime hydrologique et restaurer les capacités de stockage naturel de l'eau,
- améliorer la capacité du territoire à absorber les crues et atténuer les sécheresses et réduire la vulnérabilité du bâti et des infrastructures,
- renforcer et diffuser les connaissances sur les milieux aquatiques du territoire, améliorer et valoriser le cadre de vie.

Les mois à venir permettront aux nouveaux élus communautaires de confirmer ce programme et de passer à la phase opérationnelle.

Le périmètre d'intervention pour nos rivières et milieux aquatiques concerne les bassins versants de trois masses d'eau, affluents direct de la Garonne : la Saudèze, le Nèguevieille et le Sirech, il englobe également le bassin du Profond et les petits cours d'eau de la plaine de la Garonne.

Amateurs de nature et de randonnée : deux nouveaux circuits à parcourir

Egalement liés à l'eau : le circuit du moulin de Cornillas (4 km) et celui du moulin et de la chapelle de Castels (7,5 km) sur la commune de Valence d'Agen, vous permettront de découvrir des points d'intérêts payagers et patrimoniaux :

les moulins, leurs moulins et passe à poisson, la chapelle (ou église selon les documents historiques) de Castels. L'équipe de valorisation de l'environnement communautaire a œuvré sur ces derniers mois pour leur mise en place. **Plus de renseignements sur le site : www.officedetourismedesdeuxrives.fr**



Bouger, déguster, contempler pour un bel été !



Chateau Labastide-Orliac, Clermont-Soubiran

L'office de tourisme de Deux Rives promeut notre destination à travers différentes actions de promotion ou de communication

L'office hors les murs, c'est une présence active au sein de différentes manifestations. En ce début d'année, la participation au salon du tourisme et de la randonnée à Lyon a permis de faire valoir que nous sommes un territoire dont l'offre correspond aux attentes de pratiquants de tous niveaux, et même familiaux. **Deux nouveaux circuits** ont en outre été créés cette année (à retrouver en page 17). Certains sont agrémentés de panneaux pédagogiques sur le patrimoine, la faune, la flore. Circuits téléchargeables sur le site : www.officedetourismedesdeuxrives.fr

Tchin Tchin et Guinguettes - Cette opération a été menée au printemps avec Tarn-et-Garonne tourisme

sur le thème du vin, et du label Vignobles et Découvertes, dont le Brulhois fait désormais partie. Elle représente une action porteuse auprès du public toulousain intéressé par l'œnotourisme.

Au mois de mai, avec l'agence régionale Ad'Occ et Tarn-et-Garonne tourisme, l'office était présent chez Airbus pour la promotion du territoire auprès de ses salariés. **Un stand était également tenu lors de la première Mad Jacques canoë guinguettes, du Sud-Ouest**, orchestrée par Tarn-et-Garonne tourisme. Cette manifestation a été un vrai succès puisque près de 450 participants s'étaient inscrits pour découvrir l'Est du département (gorges de l'Aveyron) entre randonnée, descente en canoë, bivouac, découverte de villages de caractère et dégustation de nos produits locaux. Le rendez-vous est donné pour l'an prochain pour découvrir l'Ouest du département, dont notre territoire. Ce tourisme dit « expérientiel », séduit de nouvelles clientèles qui recherchent à la fois l'aventure et l'authenticité, qui leur donnent envie de revenir pour un séjour prolongé.

Enfin, la toute dernière semaine de mai, l'office a accompagné le tournage de l'émission des **Racines et des Ailes** qui consacrera une prochaine émission (en décembre) sur certains terroirs d'Occitanie. Le tournage s'est déroulé sur 4 jours chez nos producteurs de vins : au domaine de Labastide-Orliac à Clermont-Soubiran et au Domaine de Thermes à Auvillar, mais aussi à l'hôtel de la Tour, récemment classé Deux Etoiles (tournage de deux recettes gourmandes avec le chef Quentin Téchiné) et prises d'images au cœur de la fête de la Saint Noé.

Le label Vignobles et découvertes : plusieurs prestataires labellisés sur les Deux Rives. Créé en 2009, ce label national « Vignobles & Découvertes » valorise les territoires viticoles, les prestataires impliqués autour de la thématique du vin ainsi que les destinations touristiques afin de mettre en avant leurs spécificités oeno-touristiques. Grâce à cette sélection, le touriste potentiel, éclairé dans la structuration de son séjour, retrouve toutes les bonnes adresses afin de parcourir le vignoble labellisé.



L'accueil de groupes : attirer de nouveaux publics

Une action de promotion auprès des campings caristes (Club France camping-car) a permis d'accueillir 28 campings-cars et 48 personnes, sur 3 jours, afin de promouvoir à la fois nos aires de camping-car, nos producteurs locaux et nos lieux de visites.

Une collaboration a été formalisée avec un tour-opérateur américain qui vient chaque mardi de Toulouse, avec des groupes de 20 à 40 personnes. Le circuit découverte comprend Auvillar, le marché de Valence d'Agen (avec quartier libre pour déjeuner) la visite du Conservatoire des métiers d'autrefois ou celle Emône, à Saint Vincent-Lespinnasse.

D'autres actions partenariales :

- > avec l'Agence AD'OCC, pour des actions de promotion avec l'ensemble des plus Beaux villages de France
- > avec le Grand Site Occitanie (GSO - Lauzerte, Moissac, Auvillar) pour une campagne d'affichage conduite sur Toulouse, dans les rues et à l'aéroport, et la réalisation d'un catalogue groupe pour faire venir de nouveaux tours-opérateurs.

Des publications valorisantes

Les Deux Rives figurent dans le guide Michelin édité pour la première fois sur le Tarn-et-Garonne (le département a contribué financièrement à cette édition).

Miam miam dodo, une des « bibles » des marcheurs de Saint-Jacques de Compostelle, nous a consacré sa première page de couverture, de même que le magazine du Département. Certaines de nos randonnées figurent également dans le topo guide du Tarn-Garonne, nouvellement paru, édité par la Fédération de la randonnée.



Les expositions : donner à voir et à raconter

« **Le verre dans tous ses éclats** » - Eclatante et colorée, cette exposition accueille 8 artisans d'art, artistes, verriers et vitraillistes d'exception. Ils nous présentent leurs univers poétiques, avec des œuvres insolites réalisées selon des techniques différentes. Une riche palette qui vous permettra de découvrir : le soufflage de verre, le vitrail, la dalle de verre (ou mosaïque) en passant par la technique du verre fusionné ou encore du verre au chalumeau. Des pièces surprenantes qui vous enchanteront, des tableaux qui mêlent émaux, plantes et même écritures... **Du 7 avril au 30 septembre 2026, tous les jours. Office de tourisme d'Auvillar, entrée libre.**



« **Les Hommes du Brulhois** » - Une exposition qui représente plus qu'une simple présentation de notre terroir viticole, ce parcours est une immersion dans l'identité profonde d'une région où le destin des hommes a toujours été lié à la terre et au fleuve. **Du 30 avril au 29 septembre 2026, du mardi au samedi. Office du tourisme de Valence d'Agen, entrée libre.**

Il était une fois... le Conservatoire des métiers d'autrefois fête ses 30 ans ! Il propose cet été une exposition : « *Illustrations de contes populaires* » Il était une fois...des histoires familières. Avec elles, naissent et s'accordent des images, des gravures, des esquisses. Ces illustrations, qu'elles occupent l'orée de la page ou la couverture de l'ouvrage proposent de nouveaux chemins à nos rêveries. Avec cette exposition vous êtes invités à suivre ces traits de couleurs pour pénétrer la forêt des contes populaires ! **Visible de juillet à septembre. Adulte : 6 euros, - de 7 ans : gratuit, de 7 à 17 ans : 4 euros**

Retrouvez également les ateliers et animations, pour adultes ou enfants, illustrations, fabrication d'un livre pop up, de savon, vannerie... en page 22.

Les animations estivales au fil de l'eau pour les enfants

Animations pêche : 10 euros

Jeudis 9 et 30 juillet, Jeudis 13 et 20 août

Découverte de la pêche (Lac de Lasbordes, Valence d'Agen)

Jeudi 16 juillet

Pêche les pieds dans l'eau (Lamagistère)

Jeudi 6 août

Pêche des écrevisses (Valence d'Agen)

Jeudi 23 juillet au Port d'Auvillar

Le petit scientifique : gratuit

Renseignements et réservations :

Office de tourisme des Deux Rives
05 63 39 89 82



Les Deux Rives font leur cinéma !

L'Apollo joue depuis de nombreuses années un rôle essentiel dans l'accès des habitants au cinéma et dans la diffusion d'une offre culturelle de proximité.

Il représente le seul équipement cinématographique du territoire des Deux Rives. Jusqu'à présent géré par la commune de Valence d'Agen, **il a fait l'objet d'un transfert de compétence vers la Communauté de communes le 1^{er} juin 2026. Ce transfert s'inscrit dans une logique de cohérence de l'action culturelle à l'échelle intercommunale.** Il contribue au renforcement des projets culturels et d'une offre cinématographique pour tous.

Déjà en lien avec les services du pôle culturel communautaire, les actions transversales qu'ils ont déjà menées ensemble seront d'autant plus faci-

litées et renforcées, que ce soit avec l'école de musique, l'école de danse ou le réseau de lecture publique.

Le cinéma Apollo propose une programmation associant films grand public, cinéma d'auteur et propositions destinées aux jeunes publics. Il est labellisé Cinéma Art et Essai (Jeune Public, Patrimoine et répertoire).

Il propose aussi des projections avec des animations spécifiques, telles que des ciné-goûters, des ciné-junior, des ciné-classiques et des ciné-débats. Il a développé des collaborations avec les associations locales comme « les Tontons font leur cinéma », l'AVICA ou l'ALVA théâtre, par exemple.



A ce jour, le cinéma Apollo représente :

517
séances de cinéma
programmées
en 2025

10 737
spectateurs

soit **26**
spectateurs
par séance

Le cinéma Apollo s'affirme également comme un équipement culturel polyvalent, accueillant des spectacles, conférences et événements. Ainsi, en 2025, les activités hors cinéma ont rassemblé près de 3 000 spectateurs, avec une fréquentation en progression et une forte mobilisation du public par événement. L'exploitation est assurée par un agent à temps complet, renforcée par un agent à temps partiel (9h/semaine).

Le cinéma et vous ?

A la recherche de « *nos émotions dans les salles obscures* », telle était la thématique déployée dans le cadre de la **résidence d'artiste** (ou résidence-mission), sous la « direction » de Marjolaine Normier, réalisatrice de films documentaires.

Celle-ci a mené des ateliers auprès d'un public scolaire (une classe de l'école primaire de Lamagistère, 2 classes de Gérard Lalanne, et 2 de Montjoi), auprès d'adolescents inscrits au centre de loisirs de Gâches, ainsi qu'auprès d'un groupe d'adultes.

Les objectifs étaient de :

- **voir**, c'est à dire découvrir des films lors de projections-rencontres et partager ses émotions,
- **faire**, c'est à dire passer à la réalisation et découvrir comment techniquement, cinématographiquement, peuvent être filmées les émotions,
- **partager**, avec la projection de petites capsules vidéos tournées par les différents groupes, lors la restitution générale programmée le 18 juin à l'Apollo... remplie d'émotions dans la salle obscure !

Ces capsules seront également diffusées avant certaines séances de cinéma.



Les résidences d'artistes sont menées dans le cadre d'un partenariat et d'une convention avec la DRAC (Direction des Affaires Culturelles), le Conseil Départemental et l'Association des Maires de Frances. Elles visent à favoriser les pratiques artistiques, la rencontre avec des artistes, leurs regards et leurs savoir-faire, et l'appropriation de nouvelles connaissances.

Un premier axe a concerné la lecture publique avec un projet intergénérationnel « *Toi, moi et les autres* ». Un deuxième axe a concerné l'exploration de la danse pour un public adolescent, comme moyen d'expression et de confiance en soi. Cette fois, le focus était porté sur le cinéma.



Felicidad : un gala vibrant !

Les 29 et 30 mai, c'est du pur bonheur qui a été donné et reçu par le public lors de ces deux soirées. La nouvelle création de l'école de danse des Deux Rives Ten'Danse, sous la direction artistique de Sandy et Nicolas Massip, a enchanté les spectateurs dans une salle remplie de belle énergie.



Un salon du livre inspiré, sur le thème « on a laissé faire ! »

Les auteurs et illustrateurs invités, comme les bibliothécaires du réseau de lecture publique, ont proposé aux scolaires et au grand public des rendez-vous fourmillants de fantaisie (du 11 au 13 juin) : rencontres, spectacle écrit, joué et dessiné (au cinéma) et exposition de Loïc Méhée avec les aventures de Nonolulu, Coco Mocote spectacle dessiné (au cinéma) de Marie Caudry et Gauthier David, et d'autres moments poétiques animés par les 10 auteurs et illustrateurs présents. Les librairies ont également participé à la journée ouverte à tous pour les rencontres et dédicaces, dans le hall de la CC2R.



DES IDÉES DE SORTIES POUR L'ÉTÉ

JUILLET

Du vendredi 3 au 5 juillet
SAINT-CIRICE - Fête du village
SAINT-CLAIR - Fête du village

Vendredi 3 juillet
AUVILLAR - Marché gourmand et musical

Place de la Halle à partir de 19h - Organisé par l'association de gym en partenariat avec les restaurateurs auvillais

Vendredi 3 et samedi 4 juillet
VALENCE D'AGEN - Piano Rose
« Encore et encore »
Aux Anciens Abattoirs - Repas + spectacle
35€ adulte / 15€ enfant - de 12 ans
Spectacle seul 10€ adulte / - de 12 ans gratuit
Réservation internet : <https://billetterie-cc2r.mapado.com/>
Réservation : Office de Tourisme des Deux Rives, bureau de Valence d'Agen.

GOLFECH - Vide-grenier
Organisé par l'amitié Golfechoise



Samedi 4 juillet
SAINT-LOUP - Loto du comité des fêtes
AUVILLAR - Soirée Vins et tapas au domaine de Thermes,
réservation obligatoire au 06 84 13 67 88.

Dimanche 5 juillet
AUVILLAR - Théâtre « Midi 10 » -
Organisé par Cité en scènes, Place de la Halle
SISTELS - Vide-grenier - Organisé par l'ACCA

Mercredi 8 juillet
AUVILLAR - Théâtre sur le parvis de l'Eglise à 21h par la troupe de Saint-Clair

Samedi 11 juillet
GRAYSSAS - Fête du village
VALENCE D'AGEN - Marché des Créateurs
Au centre Hospitalier des 2 Rives de 16h à 22h. Réservations : 06 72 08 16 83
VALENCE D'AGEN - Bal des sapeurs-pompiers au centre de secours

11 et 12 juillet
GRAYSSAS - Fête du village
SAINT-PAUL D'ESPIS - Fête du village

Lundi 13 juillet
DUNES - Marché gourmand et feu d'artifice. Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Dunes

Mardi 14 juillet
VALENCE D'AGEN - fête nationale au port canal. Soirée spectacle revue, dj, feu d'artifice

Samedi 18 juillet
MALAUSE - Randonnée + Repas au bal-trap
Organisé par la Sauvegarde Ste Rose et le comité des fêtes

Samedi 18 et dimanche 19 juillet
DUNES - 12^{ème} rassemblement des vieilles mécaniques
Association « Les Vieux Pistons »
GOUDOURVILLE
Fête du village

Dimanche 19 juillet
SAINT-VINCENT-LESPINASSE - Moto-cross

Vendredi 24 au dimanche 26 juillet
MALAUSE - Fête du village
Organisé par le comité des fêtes

Vendredi 24 juillet
AUVILLAR - Cinéma en plein air au domaine de Thermes.
Organisé par les tontons font leur Cinéma - 06 76 99 58 78

GASQUES - Loto des aînés

DU 1^{er} au 31 juillet
MONTJOI - l'exposition inattendue

Jeudi 30 juillet et vendredi 31 juillet
SAINT LOUP - Estivales, théâtre et musique

31 juillet, 1^{er} et 2 août
PIAC (St Paul d'Espis) - Fête du village

AOÛT

Samedi 1^{er} et dimanche 2 août
GASQUES - Fête du village
SAINT-ANTOINE - Fête du village
Repas et soirée dansantes

Samedi 1^{er} août
LA MAGISTÈRE - Vide-grenier
Association Cap vers l'avenir
Contact : 06.80.13.58.57 -
E-mail : cap.vers.lavenir@orange.fr

PERVILLE - Vide-grenier
VALENCE D'AGEN - concert de Gabrielle Ducomble
Au jardin de Pontus (Conseil Départemental, l'étonnant été)

Du Lundi 3 au samedi 8 août
AUVILLAR - Semaine musicale
Organisée par SFA
Concerts, impromptus, repas musical, surprises musicales

Dimanche 2 Août
CASTELSAGRAT - Vide-grenier

Jeudi 6 août
MONTJOI - Concert de musique classique.
Organisé par Auvillar en Musique

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 août
SAINT-VINCENT-LESPINASSE - Fête du village
SISTELS - Fête du village

Samedi 8 août
VALENCE D'AGEN - Guinguette au port canal. Soirée rock

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 août
DUNES - Fête du village
MERLES - Fête du village
MANSONVILLE - fête du village

Les ateliers du Conservatoire des métiers d'autrefois

Mercredi 22 juillet et mercredi 5 août - Fabrication d'un livre pop-up (pour adultes et enfants)

Vendredi 24 juillet et vendredi 7 août - Illustration de Contes (pour adultes et enfants)

Dimanche 26 juillet - Fabrication d'un porte monnaie en cuir. Atelier animé par Jérôme Lemprière, sellier bourrellier.

Mercredi 29 juillet - Fabrication d'un savon (pour adultes et enfants)

Dimanche 9 août - Atelier vannerie

Ateliers sur réservation - Tarif : 6 euros - Téléphone : 05 63 29 21 96
E-mail : conservatoire@cc-deuxrives.fr

Vendredi 14 et samedi 15 Août
CASTELSAGRAT - Fête du village

Samedi 15 août

AUVILLAR - Fête du Port

Concours de pétanque. Food trucks, bandas, bal, animations enfants, marché gourmand et feu d'artifice. Organisée par Auvillar en fête.

SAINT-LOUP - Vide-grenier - Brocante - Artisanat

Intérieur et extérieur organisé par les ACCA, emplacements gratuits

Du 20 au 23 août

AUVILLAR - Cinéma en plein air

8^{ème} édition du Festival Etoiles

et Vieilles bobines

Organisé par les Tontons font leur Cinéma

Renseignements :

www.etoilesdevieillesbobines.com

Tél : 06 76 99 58 78

POMMEVIC - Fête du Village

Du 21 au 23 août

DONZAC - Fête du village

Samedi 22 août

VALENCE D'AGEN - Guinguette au port Canal

Soirée funk

Dimanche 23 août

AUVILLAR - Vide-grenier des chasseurs

Renseignements : 06 09 74 55 76 / 06 12 29 40 83

SAINT-PAUL-D'ESPIS - Festiv'plein chant

De 15h à 23h, concert, ateliers créatifs, exposition

Contact : 06 74 67 98 53

Vendredi 28 au 30 août

VALENCE D'AGEN - fête de Cornillas

Samedi 29 août

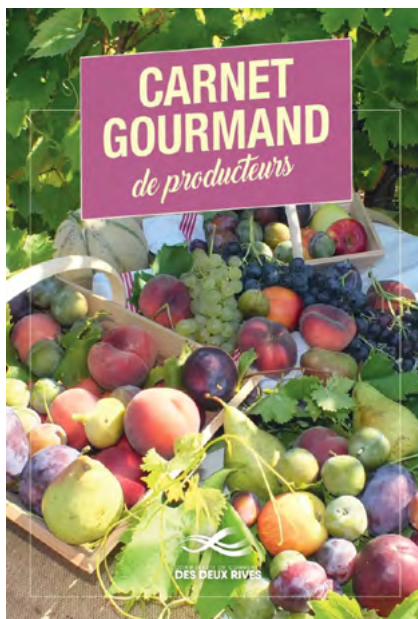
AUVILLAR - Concert

Organisé par la municipalité

Place du Château à 21h

GOUDOURVILLE - Loto

Organisé par l'association "Lous Aïnats de Goudourbilo" à 14h30, salle polyvalente



Dimanche 30 août

MALAUSE - Vide-grenier

Organisé par l'association FAC

SEPTEMBRE

Samedi 5 septembre :

AUVILLAR - Soirée porcelet à la broche

et vins au Domaine de Thermes

Réservation obligatoire : 06 84 13 67 88

SAINT ANTOINE - Conférence du cyclo nomade, Jacques Sirat à 20h30

Jeu 4 au dimanche 7 septembre

GOLFECH - Fête du village

Organisée par le comité des fêtes

Dimanche 6 septembre

POMMEVIC - Vide-grenier

Vendredi 11 au 13 septembre

VALENCE D'AGEN - Grande fête

annuelle - Fête foraine

Shows musicaux, repas gourmands, feu d'artifice

La nouvelle édition du Carnet Gourmand 2026

est arrivée Vous y trouverez l'ensemble des producteurs locaux qui font de la vente à la ferme, ou présents sur les marchés, les casiers de vente, des recettes...

Bonne dégustation !

Vous pouvez scanner ce QR pour le télécharger ou demander le carnet à l'office de tourisme (Auvillar ou Valence d'Agén).



Dimanche 13 septembre

AUVILLAR - Repas de la Gaule auvillaraise

Repas champêtre au Port à 12 heures

Samedi 19 et dimanche

20 septembre

Journées européennes du patrimoine (JEP)

Programme à demander à l'office de tourisme / Auvillar : 05 63 39 89 82 ou Valence : 05 63 39 61 67

SAINT-CLAIR - JEP

Ouverture des églises de Roubillous et de Colonges de 10h à 18h

PERVILLE - Fête du village

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche

20 septembre

BARDIGUES - Fête du village

Samedi 19 septembre

SAINT-CIRICE - Comice Agricole

Dimanche 20 septembre

AUVILLAR - Repas des aînés

Salle des fêtes à 12 heures

Vendredi 25 septembre

VALENCE D'AGEN - Séance des Tontons - Cinéma Théâtre l'Apollo

« Le portrait de Dorian Gray » à 19h30

Informations :

lestontonsfontleurcinema@gmail.com

Samedi 26 et dimanche

27 septembre

AUVILLAR - Open de squash féminin

« les Chocolatines »

Samedi 26 septembre

VALENCE D'AGEN - soirée Bikers

Dimanche 27 septembre

AUVILLAR - Marché des Doigts de Fées

Organisé par l'ASCEAU. Exposants et ateliers de couture. Défilé de mode.

Les visites commentées du Musée du vieil Auvillar

Dimanche 19 juillet et dimanche 2 août : découverte du cœur historique de la cité

À 10h30. Durée : environ 1h. Rendez-vous devant le musée d'Auvillar, rue du château. Fin du circuit au marché fermier dominical.

Samedi 25 juillet, mercredi 29 juillet et mercredi 12 août : découverte du chemin de Compostelle

À 18h. Durée : environ 1h. RV devant le musée d'Auvillar, rue du Château.

Dimanche 26 juillet et dimanche 16 août : découverte du quartier du port et de la chapelle Sainte-Catherine

À 10h30. Durée : environ 1h. RV devant la chapelle Sainte-Catherine au port d'Auvillar.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU MUSÉE DU VIEIL AUVILLAR

07 82 86 66 15, visite.auvillar82@gmail.com - Tarif : 5 € (visite + une entrée au musée le jour de votre choix selon horaires d'ouverture) - Gratuit pour les moins de 12 ans

EXPOSITION



ILLUSTRATEURS DE CONTES

CONSERVATOIRE
DES MÉTIERS
D'AUTREFOIS
DONZAC

2026
Juill./Août/Sept.

LE CONSERVATOIRE FÊTE SES 30 ANS !

Replongez dans le début du XX^{ème} siècle,
collections de 20 000 objets,
ateliers et boutiques anciennes.